

Hausse des prix de l'énergie et des matériaux : la CAPEB alerte sur une nouvelle vague de tensions économiques et appelle à un plan de sauvegarde des TPE du bâtiment

Paris, le 10 avril 2026 – S'appuyant sur les résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès de ses adhérents sur l'impact du conflit au Moyen-Orient sur l'activité de leur entreprise, la CAPEB tire la sonnette d'alarme face au désarroi qu'expriment les artisans du bâtiment, accablés par ce qu'ils qualifient comme « la crise de trop ». Elle appelle le Gouvernement à mettre en place urgemment un plan de sauvegarde du secteur et formule des propositions en ce sens.

Une hausse des coûts massivement ressentie par les entreprises

Les entreprises artisanales du bâtiment font état d'une hausse rapide et significative des coûts liés à l'énergie, en particulier les carburants et le GNR, indispensables à leur activité quotidienne. Selon la consultation menée auprès de 2 600 artisans **92 % déclarent être impactés par la hausse des carburants**. Par ailleurs, **plus de 60 % des entreprises indiquent avoir reçu des annonces de hausses tarifaires de leurs fournisseurs**, applicables dès le 1er avril, pouvant aller jusqu'à **+20 % a minima selon les produits**. Les matériaux les plus concernés restent le bois, le béton, le cuivre, le PVC, le zinc ainsi que certains isolants. Les produits issus de la plasturgie et du PVC enregistrent les hausses les plus fortes, pouvant atteindre 15 à 20 %, voire davantage sur certains segments.

Des tensions accrues sur les approvisionnements et la visibilité des prix

Les retours du terrain confirment également une accélération des stratégies de stockage chez certains fournisseurs, générant des tensions sur les chaînes d'approvisionnement et alimentant des effets d'anticipation des hausses. Dans plusieurs cas, les artisans rapportent **des variations de prix extrêmement rapides**, avec des tarifs parfois garantis seulement **24 à 48 heures**, rendant particulièrement difficile l'établissement de devis fiables et durables. Ces tensions créent un climat d'incertitude croissante et font peser un risque de désorganisation des chantiers.

Des conséquences immédiates sur les entreprises artisanales

Ces évolutions fragilisent les devis déjà signés ainsi que les chantiers en cours ou à venir, certaines hausses intervenant après contractualisation.

Les entreprises font état :

- **d'une pression accrue sur leurs marges,**
- **d'une visibilité économique réduite,**
- et de la nécessité, dans certains cas, de **renégocier les devis** afin de préserver l'équilibre financier des opérations.

Une crise qui s'inscrit dans une dynamique inflationniste durable

Après une première période de fortes tensions liées à la crise ukrainienne, au cours de laquelle les prix avaient augmenté de plus de 30 % sans revenir à leurs niveaux initiaux, les artisans redoutent aujourd'hui une nouvelle spirale inflationniste durable.

Dans un secteur déjà fragilisé par deux années de recul d'activité, la CAPEB alerte sur les conséquences potentielles : ralentissement des rénovations, perte de pouvoir d'achat pour les ménages et fragilisation de l'emploi artisanal.

La CAPEB demande un plan de sauvegarde des TPE du bâtiment

Face à cette situation particulièrement préoccupante, la CAPEB appelle le Gouvernement à la mise en place dans les meilleurs délais d'un plan de sauvegarde de l'artisanat du bâtiment afin de soutenir l'activité et garantir la continuité des emplois.

Parce que cette crise aura inévitablement un impact sur le pouvoir d'achat des ménages qui vont à nouveau décaler voire renoncer à leurs projets, la CAPEB demande au Gouvernement de faire évoluer le taux de TVA qui s'applique sur les travaux de rénovation en le réduisant à 5,5%. Cette mesure est cruciale car elle aurait l'avantage de générer 2 milliards de chiffre d'affaires pour le secteur de l'artisanat du bâtiment et de permettre la sauvegarde de 10 000 emplois en impulsant une dynamique de travaux de rénovation essentielle pour notre pays.

La CAPEB formule également 15 autres mesures qu'elle juge essentielles pour permettre aux artisans du bâtiment de traverser cette nouvelle crise sans aggraver les difficultés que rencontrait déjà le secteur avant le déclenchement de la guerre en Iran.

[Télécharger les propositions de la CAPEB](#)

Des premières réponses apportées par la CAPEB face à la détresse psychologique des artisans du bâtiment

Face aux nombreux témoignages d'artisans exprimant leur désarroi, leur lassitude et leur épuisement qui affluent à mesure que la crise se poursuit, la CAPEB a organisé, avec le concours de PRO BTP, un échange entre des artisans volontaires de son réseau et le Docteur Laçon, professeur à l'APHM de Marseille, sur la santé mentale des chefs d'entreprise.

« Les retours du terrain confirment une situation de préoccupation généralisée sur l'ensemble des territoires. Les artisans que nous représentons expriment avant tout une attente forte de stabilité, de visibilité et de conditions économiques lisibles, qui leur permettent de sécuriser leurs engagements contractuels et de maintenir leur activité dans la durée. C'est précisément pour cela que la CAPEB exhorte le Gouvernement à mettre en place les conditions indispensables à leur survie et à leur développement. » **Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB**

[Télécharger les résultats de la consultation CAPEB](#)

Contact presse :

Face à ces évolutions, la CAPEB se tient à la disposition des journalistes pour apporter des données issues du terrain, organiser des témoignages d'artisans impactés et illustrer concrètement les effets de ces hausses sur les chantiers.

Albertine Minart, Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au

répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb

[Retrouvez l'intégralité de l'actualité de la CAPEB sur son espace presse](#)